

Les 3 pistes pour l'après 2012

France Hydro-Electricité poursuit sa réflexion sur les différentes solutions qui s'offriront vraisemblablement aux producteurs pour vendre leur électricité à partir du 01 novembre 2012.

Depuis 2005, France Hydro-Electricité n'a cessé de défendre et de privilégier l'obligation d'achat comme la solution la plus pertinente pour les petits producteurs. Ce type de contrat est en effet le seul à garantir au producteur un prix fixe, sur le long terme, sans engagement sur le volume de production. France Hydro-Electricité a travaillé sur la mise au point d'un contrat « rénovation continue », plus en phase avec le mode d'exploitation des petites centrales hydroélectriques et défendu cette proposition dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Même si l'article 19V de la loi Grenelle 1 mentionne que « l'Etat étudiera les conditions dans lesquelles les unités de production d'hydro-électricité de moins de 12 MW pourront bénéficier de l'obligation d'achat... ou de son renouvellement dès lors qu'elles rempliront les critères environnementaux définis par les lois et normes techniques... », il faut rester prudent car les services de l'Etat sont encore très divisés sur la question. France Hydro-Electricité travaille d'arrache pied et en lien étroit avec la direction de l'énergie du MEEDDM pour obtenir un contrat d'obligation d'achat.

Parce que la reconduction d'un contrat d'obligation d'achat n'est pas encore acquise, France Hydro-Electricité travaille également sur deux autres pistes.

La première consiste à faire évoluer l'arrêté rénovation pour inclure les dépenses environnementales dans l'assiette des dépenses éligibles.

Enfin, pour compléter son tour d'horizon des opportunités après 2012 et dans le souci de balayer toutes les options possibles, France Hydro-Electricité a monté un groupe de travail pour décrypter, comprendre et analyser les mécanismes du marché de l'électricité. Ce travail qui n'est pas terminé a été présenté lors des rencontres de Toulouse organisées en juin par France Hydro-Electricité. La complexité du Marché semble à ce jour peu appropriée aux attentes des plus petits producteurs.

Pour plus de précisions, contacter France Hydro-Electricité.



France Hydro-Electricité
66 rue de la Boétie 75008 Paris

Tél : 01 56 59 91 24 - Fax : 01 56 59 91 23

Courriel : francehydro@france-hydro-electricite

Site : www.france-hydro-electricite.fr